

JAZZ DE FRANCE

Jazz de France avec le **soutien de :**

Ministère de la Culture et de la Communication

(DMDTS - Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles),

Adami

(Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens-interprètes),

FCM

(Fonds pour la création musicale),

Sacem

(Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique),

SPPF

(Société civile des producteurs de phonogrammes en France),

CNV

(Centre national de la chanson, des variétés et du jazz).



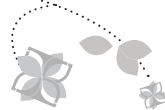
centre d'information et de ressources
pour les musiques actuelles



VIVRE DU JAZZ

Introduction	13
L'enquête : 250 réponses	14
<i>Le panel</i>	15
<i>Les revenus</i>	17
<i>La scène</i>	19
<i>L'encadrement professionnel</i>	20
<i>Le disque</i>	21
<i>L'enseignement</i>	22
<i>Le studio</i>	23
<i>L'écriture</i>	23
<i>Les autres activités extramusicales</i>	23
Conclusions	25
Coda	27
Improvisations libres	30
Quelques réflexions personnelles d'une chanteuse de jazz par Isabelle Carpentier	33

Vivre du jazz



Enquête sur les conditions économiques d'exercice du « métier » de musicien de jazz aujourd'hui en France.

La musique, a dit un jour un jazzman, ce n'est pas un métier. « Mais cela peut devenir une profession. Mais c'est d'abord un engagement de vie, une attitude poétique et philosophique. Cela me permet d'être fidèle à une destination première : la liberté. » Bien sûr ! **Choisir d'être musicien de jazz, c'est d'abord l'affirmation d'une vocation, une raison de vivre.** Les nombreux témoignages passionnés réunis en conclusion de cette enquête en font foi. Mais être musicien, c'est vivre des fruits de sa musique. Rester créatif à travers son instrument et crever de faim n'est pas, on le concédera, le but du jeu.

Tout observateur du monde du jazz et des musiques improvisées a pu vérifier que les musiciens, jeunes ou confirmés, sont aujourd'hui plus préoccupés par la nécessité de leur propre survie que par les doutes existentiels qu'ils peuvent ruminer sur la « nécessité intérieure » d'être jazzman. S'ils peuvent être créatifs, tant mieux ! Mais ce n'est plus la priorité. Du coup, beaucoup d'entre eux s'inquiètent vivement sur leur avenir et s'interrogent sur leur devenir. Certains, découragés, baissent les bras, abandonnent le combat ou trouvent refuge dans l'enseignement. Pourquoi ?

Devenir et rester musicien de jazz n'a jamais été une sinécure. C'est toujours un exercice difficile, avec ses hauts et ses bas, ses périodes fastes et ses éclipses temporaires. L'accès et le maintien à l'activité professionnelle de « jazzman » s'avèrent en 2008 de plus en plus compliqués, aléatoires et risqués. « En tant que musicien de jazz, dit un pianiste, la vie n'a jamais été très rassurante, mais est aussi très palpitante. Malheureusement le prix à payer pour vivre sa passion s'accroît de jour en jour ! » C'est que, dans un monde de l'emploi régi par le statut de l'intermittence, le « métier », comme l'a écrit la sociologue Marie Buscatto, « se caractérise à la fois par une "hyperflexibilité" et une compétition incessante entre ses membres du fait de sureffectifs permanents ».

Y a-t-il trop de musiciens ? Jamais trop, aimerions-nous répondre. Sans doute trop, en réalité, par rapport à l'économie du secteur. Avec près de 5 000 musiciens de jazz et de musiques improvisées sur le marché du travail, faut-il parler de surpopulation et de surchauffe économique ? Ce qui est sûr, c'est que la loi de l'offre et de la demande est cruelle, impitoyable. **Dans un monde musical fortement hiérarchisé, saturé et concurrentiel, l'emploi ne peut être que précaire, à durée trop déterminée ou imprévisible.**

Or le statut d'intermittent du spectacle, qui est au cœur du fonctionnement de ce marché de l'emploi, est devenu aujourd'hui de plus en plus difficile à obtenir ou à sauvegarder. Du coup, pour continuer à exister et persévérer dans leur art, de nombreux musiciens sont obligés de diversifier leurs sources de revenus en s'orientant vers des secteurs périphériques du jazz : l'enseignement, l'accompagnement de musiciens de variété, le studio, l'écriture, l'organisation de concerts et de festival, la production phonographique, seul ou au sein d'une association ou d'un collectif.

L'enquête : 250 réponses

L'objectif premier de cette enquête inédite est de mieux comprendre comment on peut « vivre du jazz » aujourd'hui en France. Pour en savoir plus, le Cij/Irma a envoyé par email un questionnaire détaillé à 500 musiciens choisis avec soin parmi les 3 000 contacts recensés dans la base de données de l'Irma.

Deux cent cinquante musiciens, soit la moitié, ont accepté et pris le temps de nous répondre. Qu'ils en soient ici tous et toutes vivement remerciés ! Nous ne sommes ni sociologue ni statisticien. Cette enquête ne peut donc prétendre à aucun label « scientifique ». Sa seule « certification », sa seule « légitimité » est d'être le fruit d'un travail continu et passionné de plus de 20 ans à partir d'un poste d'observation privilégié qu'est celui du Centre d'information du jazz.

Pour des raisons évidentes de confidentialité, nous ne mentionnerons pas le nom des musiciens interrogés. C'est la règle du jeu dans ce type d'enquête.

Sur les 250 réponses enregistrées, nous n'avons essuyé que **deux refus motivés**.

Le premier vient d'un pianiste de jazz classique qui a jugé notre questionnaire « trop indiscret ».

L'autre émane d'un guitariste qui a eu la courtoisie et l'intelligence de le justifier par les raisons suivantes :

« Pardon d'être toujours aussi stupidement obstiné, mais personnellement j'attribue une grande partie des problèmes qui empêchent la diffusion intelligente de la création culturelle dans ce pays à la vieille habitude tenace d'étiqueter les "styles" pour pouvoir mieux ensuite les ranger dans des cases hermétiques, quitte à gémir ensuite sur la difficulté à "échanger". C'est une des raisons qui me pousse à quitter la France pour aller m'installer définitivement en Scandinavie. Je suis – ou je crois être – un musicien, et pas un musicien "de quelque chose", encore moins un musicien de "jazz". Ce terme me paraît vide et son utilisation réductrice finit par nuire sérieusement aux seuls acteurs de ce jeu culturel à qui il

ne faudrait pas tirer dans les pattes, même avec les meilleures intentions : les musiciens précisément ! Je ne citerai pas les avis sur ce sujet de gens que j'admire comme Duke Ellington, Herbie Hancock ou Miles Davis, exemples qui datent déjà un peu pourtant ! C'est en me référant à ces choix que je m'abstiens de toute participation à un questionnaire ou interview qui me font rentrer de fait dans cette catégorie. Désolé ! Ce qui ne m'empêche pas d'apprécier la pertinence de cette enquête. »

Il est à signaler que cette prise de position radicale, ce **refus d'être catalogué exclusivement comme musicien « de » jazz** se retrouve dans de nombreuses réponses. Ceci témoigne de la volonté farouche de certains improvisateurs de s'affirmer d'abord « musiciens », en dehors de tout « fichage » stylistique et classification abusive dans un genre imposé. Ainsi un musicien tient aussi à nous préciser :

« Je ne me considère pas uniquement comme un musicien de jazz. Je suis un musicien de musique. Je joue avec ce que je suis et ce que j'entends sans jamais me poser la question de "style". Le domaine du jazz est devenu extrêmement vaste et je n'ai nulle envie de cloisonner mes influences. »

Le panel

Nous avons choisi d'interroger un panel de musiciens et musiciennes de tout âge, issus de tous les styles qui composent l'éventail du jazz et venus de toutes les régions. Ce qui nous permet d'affirmer que l'échantillon qui nous a permis de faire cette enquête est globalement représentatif de la population des musiciens de jazz en France en 2008.

Homme/Femme

93 % d'hommes ont répondu au questionnaire.

On ne compte donc que **7 % de femmes**.

Ceci est regrettable, mais correspond à la place réelle des femmes aujourd'hui dans le monde du jazz. Le jazz se féminise, certes, mais à petits pas. Nous avons privilégié volontairement les instrumentistes (des pianistes aux saxophonistes) au détriment des chanteuses, globalement plus nombreuses dans notre base de données. Seulement cinq vocalistes ont participé à l'enquête.

Tranche d'âge

De 20 à 29 ans : **10 %**.

De 30 à 39 ans : **33 %**.

De 40 à 49 ans : **28 %**.

De 50 à 59 ans : **22 %**.

De 60 ans à + : **7 %** dont quelques retraités toujours actifs et un jeune musicien de... 81 ans.

Famille musicale

11 % des musiciens se revendiquent du **jazz traditionnel, classique ou manouche** ;

64 % se situent dans le monde du **jazz moderne et contemporain**, pris dans son acception la plus large et la moins dogmatique possible ;

25 % appartiennent à la mouvance des **musiques improvisées et nouvelles**.

« Vivre du jazz », c'est aussi savoir s'insérer dans un réseau informel d'affinités électives qui assure la coopération régulière entre musiciens, voire la cooptation « clanique ». À ce jeu, certains musiciens sont plus habiles et performants que d'autres, plus introvertis et timides. Ces réseaux sont avant tout construits autour d'un clivage stylistique relativement prononcé. On remarque que les musiciens issus du jazz traditionnel et classique comme ceux des musiques improvisées européennes se montrent plus solidaires entre eux et moins individualistes dans leur aventure musicale.

Intermittents ou pas intermittents ?

63 % des musiciens interrogés bénéficient du statut d'intermittent du spectacle. Ce pourcentage peut apparaître important, mais il faut le « rectifier » sensiblement à la baisse par le seul fait que nombre de musiciens confessent vivre dans l'angoisse de la perte de leur statut et que certains ne sauvegardent actuellement leurs droits que grâce au « fonds transitoire ». La peur du couperet est pour tous ceux-là toujours vive.

33 % ne sont pas intermittents du spectacle.

4 % sont retraités.

Parmi tous ceux qui se déclarent non intermittents : **45 %** ont perdu leurs droits, faute d'un nombre de cachets suffisant.

Les autres n'y ont pas accès du seul fait de leur condition d'enseignant dans une école de musique publique.

6 % des musiciens interrogés se déclarent « **Rmistes** ». Parce qu'ils n'ont pas ou plus accès au statut d'intermittent. Parmi eux, beaucoup de jeunes musiciens, bien sûr, mais aussi quelques artistes reconnus médiatiquement dont la plupart viennent des musiques improvisées ou nouvelles, secteur aujourd'hui particulièrement sinistré. On compte ainsi parmi les « Rmistes » un prix Django Reinhardt de l'Académie du jazz.

Les revenus

À la question : « **Dans quelle tranche de revenus annuels provenant de votre activité de musicien en 2007 vous situez-vous ?** »

Les revenus considérés englobent les rémunérations provenant des cachets et des indemnités d'intermittent ainsi que celles perçues des Congés spectacles, Adami, Spedidam ou Sacem.

- **Jusqu'à 5 000 € (c'est le RMI) : 10 % des musiciens interrogés.**

Beaucoup de musiciens précisent que, sans leurs revenus provenant de l'enseignement, ils tomberaient très vite dans cette tranche. Ce pourcentage de 10 % est révélateur de la paupérisation de plus en plus importante dont souffre une partie de la population des musiciens de jazz (surtout jeunes) aujourd'hui.

- **De 5 000 à 15 000 € : 28 %.**
- **De 15 000 à 24 000 € : 27 %.**
- **De 24 000 à 45 000 € : 28 %.**
- **De 45 000 à 60 000 € : 5 %.**

« Mais sans garantie d'y rester longtemps » ajoute un musicien.

- **Plus de 60 000 € : 2 %.**

« Oui, je sais, j'ai de la chance » commente un pianiste. Ce faible pourcentage devrait être revu à la hausse en raison du fait que les jazzmen qui gagnent très bien leur vie, ceux qu'un musicien appelle drôlement « les éléphants du jazz français », soit ne font pas partie de notre panel, soit n'ont pas souhaité répondre à notre questionnaire.

Un tromboniste tient à préciser : « J'ai gagné en 2007 environ 9 000 euros dont plus de la moitié de black pour la simple raison que je travaille pas mal à l'étranger. Conséquence : je n'ai été que peu indemnisé par les Assedic du fait de la perte de mon statut d'intermittent en 2006. Mon revenu moyen ces dernières années (1998-2005) était de l'ordre de 2 400 euros par mois, mais en travaillant énormément. Sans vouloir céder au piège du misérabilisme, force est de constater que, depuis deux ans, c'est devenu n'importe quoi. Il m'est donc très difficile de mesurer mon revenu du seul fait que j'insuffle beaucoup d'argent dans l'élaboration et la réalisation de mes projets personnels. Le bénévolat tend à devenir de plus en plus la règle. Si je tiens compte de mes frais d'instruments, d'informatique ou de transports, tous très élevés, j'arrive à cette conclusion : **la musique est aujourd'hui une passion très onéreuse !** ».

À la question : « **Que représentent les rémunérations que vous pouvez percevoir de l'Adami et de la Spedidam dans vos revenus annuels ?** »

• **Adami**

57 % des musiciens interrogés déclarent ne rien percevoir de l'Adami. Certains s'interrogent sur le manque de transparence des règles de répartition de la société civile. Bémol : beaucoup avouent ne pas s'y être inscrits.

43 % de musiciens reçoivent un chèque de l'Adami.

Pour 76 % d'entre eux, la fourchette de revenus se situe entre « presque rien » et 500 € par an.

Pour 8 %, entre 500 et 1 000 €.

Pour 16 % plus de 1 000 €.

• **Spedidam**

28 % des musiciens interrogés déclarent ne rien percevoir de la Spedidam.

72 % des musiciens interrogés reçoivent un chèque de la Spedidam.

Pour 40 % d'entre eux, la fourchette de revenus se situe entre « presque rien » et 500 € par an.

Pour 32 % entre 500 et 1 000 €.

Pour 24 % entre 1 000 et 2 000 €.

Pour 4 % plus de 2 000 € (jusqu'à 10 000 € pour un musicien qui travaille beaucoup).

À la question : « **Vos revenus annuels ont-ils augmenté ou diminué par rapport aux années précédentes ?** »

20 % des musiciens interrogés répondent que **leurs revenus ont sensiblement augmenté.** Il s'agit principalement de jeunes musiciens qui partent de rien ou de musiciens qui ont dans l'année accompagné en tournée une vedette de la variété ou du rap.

10 % ont eu des **revenus stables.**

70 % affirment avoir constaté une **baisse plus ou moins notoire** de leurs revenus.

Parmi eux, le pourcentage de diminution de revenus s'établit ainsi :

- **16 %** de 1 à 10 % ;
- **35 %** de 10 à 20 % ;
- **24 %** de 20 à 30 % ;
- **16 %** de 30 à 50 % ;
- **8 %** plus de 50 %.

Parmi les musiciens qui ont vu leurs revenus baisser de plus de 50 %, on compte un ancien directeur de l'ONJ et des musiciens à la surface médiatique importante.

Pourquoi? Un pianiste donne des précisions sur le « yoyo » des revenus :

« Du fait de la diversité de mes sources de revenus, les années se suivent et ne se ressemblent pas. Parfois dominent les concerts, comme cette année où j'en compte plus d'une centaine, parfois les droits d'auteur, parfois les musiques pour la télé... Quand je fais beaucoup de scène comme cette année où j'ai accompagné en tournée un rappeur en vogue, je n'ai plus le temps pour écrire des musiques de film, etc. Néanmoins, je constate que le marché s'est resserré de façon spectaculaire et inquiétante pour l'avenir. »

La scène

Même si l'on est depuis longtemps sorti de l'économie du « musicien cachetonneur », la scène reste pour le jazzman son terrain de prédilection, l'espace qui conditionne toute sa vie artistique. Quand on lui demande ce qui est pour lui le plus essentiel, il répond toujours « jouer ». Jouer le plus souvent possible. Malheureusement les occasions de s'exprimer sur scène se font de plus en plus rares et difficiles.

À la question : « **Avez-vous le sentiment qu'il est plus difficile qu'avant de trouver des opportunités de jouer sur scène ?** »

Plus difficile : 78 %.

Moins difficile : 10 %.

Ni plus ni moins difficile : 12 %.

À la question : « **Le nombre de concerts a-t-il augmenté ?** »

69 % répondent négativement.

31 % répondent positivement.

À la question : « **Combien de concerts avez-vous donnés dans l'année ?** »

17 % entre 0 et 20 concerts.

36 % entre 20 et 50.

36 % entre 50 et 75.

13 % entre 75 et 100.

12 % plus de 100.

À la question : « **Accompagniez-vous sur scène et en tournée des artistes de variété, rap ou slam ?** »

38 % répondent oui.

62 % répondent non.

Sur la centaine de musiciens qui ont répondu positivement :

72 % affirment que ce travail est pour eux satisfaisant.

20 % avouent le faire pour des raisons principalement économiques.

Sur le total de leurs revenus, cette activité représente pour tous ceux qui ont répondu positivement les pourcentages suivants :

39 % de 10 à 30 %.

16 % de 30 à 50 %.

34 % plus de 50 %.

L'encadrement professionnel

À la question : « Êtes-vous seul pour organiser votre vie professionnelle ? »

63 % répondent oui.

Pour eux, c'est la « débrouille » en solitaire pour trouver des dates et encadrer leur vie professionnelle.

Témoignage d'une chanteuse :

« Étant seule, je passe plus de temps à organiser ma "survie" qu'à la création. Les magouilles que nous sommes obligés de faire pour nous maintenir dans le statut d'intermittent sont insupportables. Les conditions pour jouer dans les clubs sont pires qu'il y a 20 ans. Il faut "pleurer" pour être déclarés : on nous propose parfois de déclarer deux musiciens sur quatre. Il arrive qu'on nous établisse des feuilles de paye supérieures à ce qui nous est réglé en réalité, c'est-à-dire que si nous voulons être déclarés, nous devons payer nos charges sociales plus celles de l'employeur. »

37 % répondent ne pas être seuls pour organiser leur vie de musicien.

Parmi eux : 40 % déclarent avoir un **agent ou un secrétariat artistique** pour s'occuper de l'ensemble de leur activité, monter un projet ou mettre en place une résidence. L'agent ne fait pas le bonheur, c'est bien connu, mais il peut contribuer à l'épanouissement d'un musicien. Peu d'élus et beaucoup de déçus à la recherche de celui ou celle qui acceptera de prendre en charge leurs destinées artistiques.

37 % des musiciens interrogés disent participer à un **collectif de musiciens**.

Ce pourcentage peut surprendre. Il s'explique. Qu'est-ce qui pousse un musicien de jazz, artiste par définition foncièrement individualiste, à se réunir aujourd'hui au sein d'une famille librement choisie, autour d'un projet artistique mutuellement consenti ? D'abord le désir d'unir sa force à d'autres forces. L'idée de base du collectif est simple : fédérer les énergies, stimuler la créativité, imaginer des pratiques inédites, promouvoir des formes d'organisations autogérées, inventer un langage original commun sur la base de matériaux accumulés ensemble. Beaucoup de musiciens, afin de briser leur isolement, se reconnaissent de plus en plus, par nécessité ou par réalisme, dans ce type de fonctionnement communautaire. C'est l'une des surprises révélées par cette enquête.

40 % des musiciens interrogés ont créé une **association**, voire une société (un seul exemple) pour organiser leur vie professionnelle.

Parmi eux, seulement **28 %** (soit 38 musiciens) ont trouvé **des financements pour salarier une personne**. Il s'agit en grande majorité de collectifs de musiciens (comme l'Arfi ou Yolk) ou de musiciens qui multiplient les résidences et bénéficient régulièrement d'aides à la création.

La part des **subventions publiques** participant aux revenus des artistes est moins importante qu'on aurait pu l'imaginer. Les aides proposées directement par les Drac (procédures d'aides à des résidences, soutien aux collectifs et aux ensembles, aides aux projets de création, conventionnement d'ensembles, compagnies et collectifs) ou par les collectivités territoriales n'intéressent qu'une poignée de musiciens. Une forme de « caste » qui a su jouer avec dynamisme et obstination la carte institutionnelle de l'aide à la création. Pour parvenir à leurs fins, ces artistes ont dû apprendre à entretenir tout un réseau de relations et à connaître tous les dédales des administrations culturelles. Dans le but de faire vivre leur collectif, de monter un projet de création « originale » dans un festival « innovant » ou d'obtenir une résidence dans une scène nationale, un département ou une région. À ce jeu, on le comprend vite en dépouillant le questionnaire, il y a peu d'élus et, à coup sûr, beaucoup d'aigris.

37 musiciens, soit **15 %** des musiciens qui ont répondu à notre enquête, déclarent recevoir à travers leur association ou leur collectif des subventions.

Cette manne publique représente pour le musicien concerné une source de revenus très variable selon les années et les opportunités.

Jusqu'à 20 % de leurs revenus annuels : **12 musiciens** sur 250 (principalement grâce à des résidences).

De 20 à 40 % : **18 musiciens** sur 250 (principalement à travers des aides au fonctionnement d'un collectif).

Plus de 40 % : **7 musiciens** sur 250 (principalement par des aides « exceptionnelles » pour tel ou tel projet dans l'année précédente).

Le disque

58 % des musiciens interrogés ont publié récemment (les deux dernières années) un **disque sur leur seul nom**.

Ce pourcentage élevé prouve que les difficultés que peut connaître le monde du disque ne sont pas un frein à la production ou, le plus souvent, à l'autoproduction phonographique. Le disque signé sous son propre nom reste une carte de visite professionnelle indispensable.

42 % n'ont « commis » **aucun album personnel**.

78 % ont participé à l'enregistrement d'un **album sous un autre nom** que le leur.

22 % n'ont enregistré **aucun disque sous le nom d'un autre groupe** ou musicien.

Le poids de la Sacem dans les revenus des artistes

27 % des musiciens interrogés constatent aujourd'hui une **hausse** dans les rétributions versées par **la Sacem**.

73 % affirment au contraire une **baisse** de revenus issus de la Sacem plus ou moins importante.

Cette baisse est pour 71 % d'entre eux évaluée à moins de 10 %.

À noter que pour 51 % de ces derniers musiciens (soit une petite centaine), les revenus Sacem sont nuls ou insignifiants. « Une misère ! » déplore l'un d'eux.

Cette baisse varie ensuite :

- pour 23 % de 10 à 30 % ;
- pour 4 % de 30 à 50 % ;
- pour 2 % plus de 50 %.

L'enseignement

55 % des musiciens interrogés **n'enseignent pas dans une école**, privée comme publique.

Ce pourcentage tord le cou à l'opinion largement répandue qui veut nous faire croire que les musiciens de jazz sont forcément, par contrainte ou par vocation, des enseignants. C'est une nouvelle surprise de cette enquête.

45 % des musiciens interrogés **ont une activité d'enseignant** dans un conservatoire ou une école privée.

Parmi eux : 57 % dans un établissement public.

43 % dans une école associative.

Pour les 45 % de musiciens enseignants, 41 % **ne pourraient pas vivre de leur musique sans cette activité** qui représente pour la plupart d'entre eux 90 % de leur source de revenus.

59 % **pourraient, sans cette activité, vivre ou survivre**, avec plus ou moins de difficultés. « Plus chichement » dit un musicien. « Il me faudrait reprendre mon balluchon », commente un trompettiste qui vient d'être enfin titularisé dans un CRR, après 20 ans de galères.

À la lecture du questionnaire, on constate que certains musiciens valorisent l'emploi de « professeur de jazz » comme une « bénédiction ». À savoir, une activité nécessaire, régulière, stable et sécurisante, qui leur permet de rester dans le monde de la musique. D'autres, au contraire, déclarent, faute de mieux, se résigner à l'enseignement.

Le studio

Le temps des « requins de studios » est derrière nous.

Seulement **18 %** des musiciens interrogés déclarent avoir des **revenus provenant de leur activité de studio**. C'est décidément une espèce en voie d'extinction. « Instrumentiste de haut vol, écrivait Patrice Caratini dans *Jazz 2004*, excellent lecteur, Stakhanov du compte en banque, il passait ses journées à sauter d'un studio à un autre, enregistrant le meilleur comme le pire. Le plus souvent le pire d'ailleurs. »

Sur ces 18 % de « requins » encore survivants, le pourcentage de revenus qu'ils peuvent aujourd'hui en tirer est le suivant :

- pour **36 %** de 1 à 10 % ;
- pour **35 %** de 10 à 20 % ;
- pour **13 %** de 20 à 40 % ;
- pour **16 %** plus de 40 %.

L'écriture

48 % des musiciens des musiciens interrogés déclarent percevoir des revenus provenant de leurs travaux d'écriture et de composition.

En pourcentage, cela représente :

- pour **55 %** moins de 10 % de leurs revenus ;
- pour **29 %** de 10 à 20 % ;
- pour **9 %** de 20 à 40 % ;
- pour **7 %** plus de 40 %.

Pour ces derniers, il s'agit la plupart du temps de revenus « exceptionnels » provenant d'une commande de musiques de film, de scène ou de publicité.

Les autres activités extramusicales

20 % des musiciens interrogés, soit **50 artistes**, ont répondu percevoir des revenus qui ne proviennent pas directement de leur activité de musicien.

Cette source de revenus extra-musicaux est pour beaucoup d'entre eux essentielle à leur survie professionnelle.

Pour **28 %** de ces 50 musiciens, cette part de leurs revenus représente **moins de 10 % de leurs revenus annuels**.

Les situations et les « extras » sont très divers. Travaux de peinture et chantiers, interventions dans des hôpitaux ou prisons et tout autre type d'action musicale « hors les murs, piges dans des revues spécialisées,

travaux de traduction, séminaires d'entreprise, chef d'harmonie municipale, consultants pour un fabricant d'instruments, vente d'instruments, voix *off* pour la pub, « home studiste », dividendes perçus pour la création d'un logiciel, etc. ».

Pour 16 % d'entre eux, cette part de leurs revenus représente **de 10 % à 20 %** de leurs revenus annuels.

Parmi eux, un musicien connu qui ne survit que grâce à ses talents de menuisier et de caviste. D'autres « mettent du beurre dans leurs épinards » en exerçant leurs talents de « débrouillardise ». À savoir : écriture de musiques de pub ou de scène, « extras » dans des orchestres de musique classique, dividendes perçus pour l'écriture d'un ouvrage pédagogique, location d'un studio d'enregistrement, etc.

Pour 28 % d'entre eux, le pourcentage représente de **20 à 50 % de leurs revenus**.

Là encore, les activités sont très diverses et diversifiées : écriture pour résidence, organisation d'événements, studio d'enregistrement, formation de formateurs, ingénieur du son, interventions dans des écoles. Un musicien confesse : « Ma femme est fonctionnaire et gagne bien sa vie. Être papa à temps complet, pour moi c'est aussi un métier. »

Pour 28 % d'entre eux, leurs revenus extérieurs représentent **plus de 50 % de leurs revenus annuels**.

Pour un pianiste classique de renom, cela représente 99 % de ses revenus. Il précise qu'il est... radiologue. Un saxophoniste rhodanien « subventionne » à 95 % sa passion pour les anches en exerçant la profession de « designer industriel ».

D'autres musiciens interrogés déclarent ne pouvoir vivre de leur musique que grâce aux revenus que leur procure leur activité extérieure. Cela va de la construction des décors, l'animation en entreprises, la location de studio d'enregistrement jusqu'au conseil auprès d'un fabricant d'instruments dans le vent et au travail d'opérateur de synthétiseurs pour la télévision. Un flûtiste confesse que c'est seulement grâce à son seul statut de conseiller pédagogique : « Cette profession me permet d'entretenir cette "danseuse de jazz" qu'est ma vie de musicien grâce à la pension mensuelle que m'offre l'Éducation nationale. » Un dernier avoue ne pouvoir continuer à être musicien que grâce aux revenus qu'il perçoit de la location d'un studio.

Conclusions

À la question : « Êtes-vous inquiet ou optimiste sur l'avenir de métier ? »

Inquiétude générale

93 % des musiciens interrogés affirment être inquiets, voire très inquiets (pour une majorité d'entre eux), sur leur avenir professionnel.

Voilà un pourcentage qui ne trompe pas. Très révélateur de l'état d'esprit des jazzmen français d'aujourd'hui.

Un musicien issu des musiques improvisées précise :

« Je suis surtout inquiet de voir la "production" prendre le pas sur l'invention (comme si l'on suivait le modèle catastrophique du cinéma) et les programmations devenir de plus en plus passivistes, nostalgiques et branchouilles, faisant trop de cas des étiquettes et des genres qui par ailleurs se multiplient comme autant de signes de ralliement idiots. »

Un autre ajoute :

« Comment ne pas être très inquiet ? En quatre ans, tous les voyants ont viré au rouge. Le désengagement est général, la baisse des cachets notable, les coûts de gestion en constante augmentation. Mon sentiment est que la dégradation est totale et la politique culturelle négative. Le tout est accentué par une baisse du pouvoir d'achat sur les petits et moyens salaires. »

Un dernier précise :

« Les problèmes soulevés lors de la crise de 2003 autour de la question de l'intermittence ne sont toujours résolus. La précarité s'est accrue. Les "vrais intermittents" sont victimes du système qui devait les protéger. En plus d'être aléatoire, la course aux cachets est encore plus folle qu'avant. Des salaires qui diminuent, des fonds publics en voie de disparition, le réseau des disquaires décimé par les supermarchés culturels (Fnac...), des sociétés civiles qui mettent du temps à comprendre les enjeux et à optimiser leurs fonctionnements, de moins en moins de producteurs sérieux. Le label vitrine d'un jazz français (Label Bleu) vidé de sa substance, effacé d'un revers de manche, jeté à la poubelle. Un niveau technique des musiciens, certes de plus en plus élevé, mais peu d'actes forts, peu d'expériences innovantes... Pour moi le jazz perd petit à petit de son essence. S'il fallait garder, tout de même, un point de vue optimiste : il faut tout réinventer, optimiser l'existant, être créatif, analyser nos erreurs, imaginer d'autres systèmes... Inventer, imaginer, créer c'est aussi notre compétence ! »

Optimisme modéré

Seulement **7 % des musiciens** interrogés affichent, au contraire, un **optimisme plus ou moins raisonné ou raisonnable**.

Il s'agit pour la plupart de jeunes musiciens qui découvrent le monde du jazz et qui, partant de rien, trouvent toujours des raisons d'espérer un

avenir meilleur dans l'exercice de leur vocation. Un musicien affirme son optimisme « parce que cela pourrait être pire ». D'autres « parce que de plus en plus de jeunes musiciens talentueux arrivent et enrichissent de leur talent et énergie créatrice le paysage » ou « parce que ce n'est pas un métier ». Un dernier : « J'ai trop de plaisir à jouer de la musique pour envisager une telle solution. C'est vital pour moi, même si cela doit être dans l'adversité et la précarité. »

À la question : « **Avez-vous envisagé d'abandonner votre métier de musicien ?** »

67 % des musiciens interrogés répondent : « **Non, jamais de la vie.** »

33 % des musiciens interrogés confessent y avoir songé.

Les raisons et les motivations que donnent les musiciens qui ont un jour envisagé d'arrêter leur métier de « jazzman » sont multiples.

Voici quelques morceaux choisis parmi toutes les réponses reçues :

« Par lassitude » • « Parce que c'est la merde totale ! » • « C'est une option qui s'impose à moi de plus en plus comme inéluctable » • « Je l'ai envisagé quand ma femme m'a jeté dehors pour manque d'argent chronique » • « J'ai pensé arrêter souvent, mais pour des raisons exclusivement artistiques, jamais professionnelles » • « J'y pense une fois par an depuis 30 ans » • « J'y pense une semaine sur deux » • « Parfois l'idée m'effleure, mais je la repousse très vite » • « Parfois, parce que je suis souvent découragé par le temps que je passe et perds aux tâches annexes (gérer une association, remplir des dossiers, etc.) » • « Arrêter le métier, souvent, abandonner la musique, jamais ! » • « C'est le métier qui m'abandonne ou, plus précisément, qui me fera l'abandonner par la force des choses » • « J'y pense, surtout depuis que je me suis lancé dans la vie de famille » • « Parce que j'en ai marre de passer mes journées au téléphone au détriment de mon instrument » • « À 40 ans, c'est décidé, j'arrête » • « J'y ai pensé un petit peu et puis j'oublie » • « J'y ai songé, mais j'ai été sauvé par une titularisation inespérée dans un conservatoire » • « Temporairement, pour faire le tour du monde à la voile » • « Quand je serai seulement dans l'obligation de changer de vie » • « Le jour où je n'aurai plus rien à dire, c'est promis, j'arrête ».

L'abandon : un pianiste réputé dans sa région, âgé de 46 ans, vient de décider de franchir le pas et nous annonce qu'il jette l'éponge.

Voici son témoignage :

« J'ai bien peur de ne pas être un cas isolé en affirmant que ma vie de musicien professionnel est désormais terminée. Je continuerai, quoi qu'il arrive, à jouer chez moi. Cela fait trop partie intégrante de mon existence. J'ai entamé ma reconversion dans le cadre d'un congé individuel de formation financé par l'Assurance chômage et l'Afdas. J'ai pris cette décision suite à une année 2005 catastrophique sur le plan du travail (annulations à répétition, perspectives quasiment nulles pour l'année suivante) et surtout à une profonde lassitude. Mais aussi avec l'envie

chevillée au cœur de m'investir dans le domaine de l'éducation populaire, autre secteur en crise où je milite depuis de nombreuses années. Aujourd'hui je sors quelque peu la tête de l'eau. Je pense avoir trouvé un travail dans le domaine de l'EP. L'année passée a été difficile, mais j'ai la chance d'avoir une compagne qui gagne sa vie correctement. Je quitte la vie de musicien sans amertume. Celle-ci m'a apporté beaucoup de bonheur et provoqué de nombreuses rencontres merveilleuses. J'espère seulement que les jeunes musiciens qui s'aventurent dans cette vie pourront exercer leur talent et connaître la chance qui a été la mienne de jouer cette musique avec d'autres musiciens et musiciennes et ce devant du public. J'espère enfin que mon témoignage sera utile. »

Coda

Persévérance, plaisir et passion

La question qui tue : « **Pourquoi, malgré toutes les difficultés que vous affrontez dans l'exercice quotidien de votre "métier", persévérez-vous à être "musicien de jazz" aujourd'hui ?** »

Les trois réponses qui reviennent le plus souvent :

- « parce que j'aime ça » ;
- « parce que je ne sais faire que ça » ;
- « parce que c'est vital ».

À lire toutes les réponses reçues, il y a trois mots qui s'imposent : **passion, plaisir et nécessité**. « Musique d'exigence et de liberté », espace de partage et d'échange, le jazz s'affirme comme « un truc organique », « un moteur de vie » ou « un virus immortel ». Et la vocation de musicien « comme le plus beau métier du monde ».

Une pianiste nous propose cette réponse qui résume bien la situation :

« Selon les jours de la semaine :

- 1- Je me le demande bien !
- 2- Par névrose obsessionnelle.
- 3- Définition de la persévérance : parce qu'il est malgré tout plus simple de continuer que d'arrêter.
- 4- Parce que j'aime ça.
- 5- Parce que je viens d'avoir une idée de morceau ou d'orchestre et que je vais délirer sur cette idée au moins pendant deux jours.
- 6- Génial : un concert !
- 7- Par masochisme : combien de temps à attendre avant le prochain ?

Quel beau métier ! »

Florilège des réponses les plus significatives

« Drogue ou thérapie ? Je ne sais pas. Ce dont je suis sûr c'est que c'est une nécessité intérieure » • « Je persévère parce que je persiste à donner un sens à ma vie » • « La musique me tient en vie » • « J'ai l'audace et l'insouciance de croire que ça marchera un jour » • « La beauté de ce "métier" inclut depuis que je le pratique des difficultés et des risques que je suis déterminé à affronter. » • « Le jazz est pour moi une musique de prise de risque où la plupart des rencontres sont gagnantes » • « Seule la mort et la maladie pourront m'arrêter » • « C'est dans cet univers que je me sens le plus libre pour m'exprimer » • « Cette musique suscite en moi un épanouissement sans limites et me donne l'impression d'aller un plus "haut" chaque jour » • « Vivre, même mal, de sa passion, c'est extraordinaire ! » • « Je crois avoir encore une "fonction" dans cette société » • « Je crois à l'utilité de ma démarche artistique, même s'il m'arrive de la trouver dérisoire dans mes moments de doute » • « Je crois en ma capacité à toucher les gens en racontant mes histoires. J'en ai la confirmation à chacun de mes concerts. Donc, je continue » • « C'est tellement bon de consacrer à 100 % sa vie à sa passion » • « Je continue sans doute parce que je conserve quelques rêves enfouis que je n'arrive toujours pas à libérer » • « Je vais trouver la "chose", je sens que j'en suis tout proche. Je l'ai même trouvée certains soirs » • « J'ai connu et je connais toujours grâce à la musique de tels instants de bonheur extrême que je ne pourrais plus m'en passer » • « Cette musique quand on la partage sur scène avec d'autres musiciens et un public réceptif offre des sensations magiques » • « Il n'est sans doute pas raisonnable d'être musicien de jazz, mais je le suis et le serai toujours » • « On n'a qu'une vie. Autant la vivre avec swing et émotion. Au diable les profits ! » • « Les personnes les plus généreuses que j'ai rencontrées dans la vie sont pour la plupart des musiciens de jazz » • « Je suis condamné à persévérer et à chercher les plans B pour survivre. Mais c'est la seule musique qui me permet de rester toujours debout face à la tourmente » • « La passion de la musique me tient éveillé »

Enquête réalisée et rédigée par Pascal Anquetil
(mars/avril 2008)

« En dehors de l'amour que j'ai pour cette musique sous presque toutes ces formes, je crois encore aux valeurs qu'elle est censée représenter. Je dois également reconnaître que très égoïstement j'aime profondément être sur scène ou en studio et tout simplement : jouer. Je dois quand même reconnaître que je me pose régulièrement la question de l'utilité de continuer à jouer le type de musique que je défends. Fréquemment, j'ai la chance de pouvoir constater que la grandeur d'âme et les sentiments nobles se retrouvent dans des cadres de vie totalement anonymes; ce qui malheureusement me fait comprendre à quel point cette vie autour du jazz (essentiellement parisienne) perd souvent le sens de valeurs qui en faisaient un modèle musical, mais également un modèle philosophique et spirituel. »

Un batteur de 47 ans

« Je ne persévère pas. Ce n'est pas le terme approprié : tout d'abord car j'ai la chance de faire partie d'un petit nombre de musiciens qui gagnent leur vie de leur art sans avoir à faire de trop grands compromis, mais aussi de manière plus intime, je dirais que je n'ai pas le choix. C'est ma liberté, ma non-implication dans la machine du travail, ma thérapie, mon équilibre, mon école de vie. Si je fais d'autres choses de ma vie (car je ne suis pas uniquement impliqué dans une démarche musicale), je les fais avec autant d'engagement personnel sans pour autant être rémunéré pour cela. Si pour des raisons de société, je devais revoir drastiquement mon niveau de vie et m'adapter à une situation plus difficile, je le ferais de manière à toujours préserver ma liberté de créer, de penser et de donner quelque chose à ceux qui en ont envie. Pour moi, les professions artistiques sont par nature du domaine du combat : j'entends par là un combat personnel pour apporter quelque chose que l'on a besoin de donner et que d'autres ont besoin de recevoir. »

Un saxophoniste de 31 ans

« Avant d'être un métier, il s'agit d'un art de vivre, d'une façon d'analyser l'instant et d'y réagir. Ce que j'apprends de cet art, je tente de l'appliquer dans mon approche de la vie et de la société. Ce que j'aime dans le jazz, c'est l'improvisation, cette possibilité infinie de choisir, cette difficulté de faire les choix au bon moment aussi. Reconnaître les monuments du passé, mais ne pas chercher à les reproduire, rester dans le présent, rester en alerte. Explorer d'autres chemins chaque jour, se remettre en question. Poser des questions, surtout poser des questions ! Surprendre, c'est-à-dire rester imprévisible. Pour ne pas se faire endormir, par l'inertie de la société, par de pseudo industries, se surprendre pour garder les yeux ouverts. J'aime décidément cette phrase de Reverdy : "On ne peut plus jamais dormir tranquille quand on a une fois ouvert les yeux." Le jazz est une musique sociale, née de la révolte et nourrie par l'utopie. Sans ces deux notions, le jazz est mort ! Je continue à être musicien de jazz car j'ai besoin de crier et de rêver, c'est le sens de ma vie. »

Un contrebassiste de 33 ans

« Je persévère à être "musicien de jazz et musiques improvisées" parce que je pense toujours que cette forme d'expression musicale, si elle reste innovante et sincère, est une des plus ouvertes et des plus "subversives". C'est aussi celle qui permet le plus de rencontres et d'échanges avec d'autres disciplines artistiques, d'autres esthétiques musicales et ce dans n'importe quel pays dans le monde et devant des publics de tous horizons, de tout âge, sexe, origine et condition ! »

Un batteur de 53 ans

Improvisations libres



« Oui, ça se durcit. Parce que la crise de l'industrie phonographique ne débouche pas encore sur un modèle alternatif clair. Parce que les lieux de diffusion ont de moins en moins d'argent, voire ferment, parce que l'État ne cache pas sa volonté de se désengager d'une politique de soutien plurielle. Parce qu'il persiste à englober le jazz dans les musiques dites "actuelles". Parce que le statut d'intermittent du spectacle sert de moins en moins les artistes du spectacle, parce que les droits de la propriété intellectuelle sont menacés par les attaques récurrentes contre le périmètre des licences légales. Parce qu'il y a de plus en plus de remarquables musiciens, et donc mécaniquement moins de contextes où ils peuvent s'exprimer. Parce que le fossé culturel grandit entre la communauté des musiciens et ceux qui en parlent voire les jugent. Parce que l'obsession de l'"actualité", et son cortège d'hommages, d'anniversaires ou de jeunisme, laisse peu de place à la nécessaire durée des histoires, etc. »

Un pianiste de 42 ans

« Le statut d'intermittent du spectacle reste le seul moyen de continuer à (sur)vivre en exerçant ce beau métier alors qu'il devrait permettre uniquement de faire le joint entre deux périodes difficiles. Encore trop de gens sont rémunérés en tant qu'intermittents alors qu'ils ne se produisent jamais sur scène.

Les charges que les employeurs doivent payer pour nous engager sont devenues démesurées. Elles empêchent en grande partie l'épanouissement de notre profession (sauf pour quelques "stars" un peu trop gâtées). Par ailleurs, l'aspect résolument "politique" dans la musique apparaît de plus en plus au grand jour. Certains musiciens (de talent ou pas) sont ultra-médiatisés et d'autres totalement ignorés (presse, programmation, agents...). Enfin, certains "dinosaures" (français notamment) s'accrochent aux branches, raflent toutes les subventions et autres programmations de festivals, avec des cachets démesurés, laissant la majorité des musiciens ramasser les miettes. Tout cela avec la complicité de la presse qui ne cherche qu'à vendre du papier et de la publicité. Certains programmeurs de salles profitent du fait que les musiciens sont aux abois pour les exploiter en leur proposant des conditions de travail minables (de 60 à 80 euros payés au noir, sans repas fourni). Enfin, ce n'est pas nouveau, la concrétisation de la musique reste de plus en plus l'affaire des producteurs. Trop peu de musiciens ont accès à une signature de contrat.

Je précise que ces affirmations sont le fruit de réflexions qui émanent de la majeure partie des musiciens qui m'entourent. »

Un batteur de 43 ans, toujours battant et pas encore abattu

« L'angoisse du lendemain, particulièrement en hausse ces temps-ci (ça ne fait que commencer) m'apparaît comme une rançon qu'on m'impose en paiement d'une qualité de vie et de liberté, éhontée au regard des modèles en vigueur. Je travaille beaucoup, je cours partout, entre rendez-vous, répétitions, montage de projets, composition, arrangements, concerts et voyages correspondants (à "se taper le cul dans des camions"!)... Je n'ai

quasiment pas de loisirs, à peine de vie “de famille”... C’est trépidant et harassant. C’est passionnant et très ingrat à la fois. Souvent, cela paraît très vain, et l’instant d’après, extrêmement exaltant. Il me semble que le statut d’intermittent est inadapté et bâtard. Demandeur d’emploi, moi ? Au niveau du rapport gain / temps de travail, c’est une occupation des moins lucratives qui puisse être. Ce n’est pas ce qui me faisait souci jusqu’à il y a quelques années. Mais, le sentiment de précarité augmentant, l’âge avançant (et je viens de prendre 18 ans de crédit pour enfin acheter ma maison), je me prends à soupirer après une pérennité de ma situation qui ne viendra sans doute jamais. »

Un saxophoniste de 52 ans

« Le système ne permet plus à de petites structures parfois parallèles de continuer à organiser tant bien que mal une vie musicale régulière. Trop de charges – y compris l’effet pervers du “on veut que les musiciens de jazz soient traités comme tout le monde” –, trop de contrôles, etc. Résultat : impossible d’organiser un concert sans que la salle soit potentiellement pleine, donc pas de concert en dehors des fins de semaine, donc pas de possibilité de partage des frais de route, jalousies entre les scènes de jazz et les festivals... Il devient donc impossible d’organiser une tournée en dehors de celles “hold-up” financées à coup de subventions trouvées par des professionnels du financement. Il est aussi important de prendre conscience que le public de jazz se laisse malheureusement “éduquer” aussi facilement que le public sportif. Il va là où on lui dit d’aller, aux mêmes concerts, le même jour, de préférence à un festival très médiatisé. On trouve de moins en moins d’auditeurs militants (pour ce qui est du jazz, en tout cas) mais aussi d’auditeurs de tous les jours. Il est vrai que sortir écouter une musique faite d’un tant soit peu de révolte en n’ayant que le droit de boire un verre d’eau et de se taire, a de quoi vous faire oublier les soirées enfumées pendant lesquelles on avait l’impression de vivre un peu... différemment. »

Un batteur de 47 ans

« Je pense que tout ça revient souvent à un problème de courage personnel et collectif. Je regrette souvent que l’énergie soit trop souvent dépensée à défendre nos soi-disant droits qu’à chercher l’innovation musicale. Il suffirait d’un peu d’audace de la part de tous les programmeurs. Il faudrait aussi que les musiciens se refusent à cachetonner dans des projets qu’ils ne feraient jamais sans la carotte. »

Un saxophoniste de « musique nouvelle »

« Être bon musicien ne suffit plus. Il faut savoir se vendre, mais il faut aussi savoir “composer” ; avoir une vision globale de son image, des moyens pour s’autoproduire ; avoir de la patience et l’envie de découvrir de nouveaux lieux pour jouer, voire de les créer. Bref, une sacrée dose de détermination et d’entêtement est nécessaire pour survivre en faisant du jazz.

La politique de l’État ou des Assedic n’incite pas à l’emploi en raison d’un trop plein de charges patronales. Des allègements pourraient sans doute permettre de créer plus d’emplois et donc moins de jours chômés et moins de travail au noir !

À cause de toutes ces contraintes, la musique vivante devient une culture de la proximité en voie de disparition. Malgré tout cela, je continue, parce que j'aime le jazz. J'aime les musiciens de jazz, leur détermination, leur immense culture et le désintéressement dont ils font preuve quand il s'agit de vivre une aventure musicale aussi belle que risquée. Je voudrais être à la hauteur de ce choix d'existence. »

Un pianiste de 49 ans

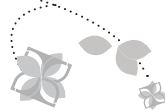
« Le "grave" problème du jazz, particulièrement en France, vient du fait que les musiciens (bien sûr pas tous mais une grande majorité) se sont "ghettoïsés" dans des secteurs musicaux bien spécifiques (bop, free, contemporain...). Du coup, ils se désolidarisent complètement du monde musical en cultivant un "intégrisme" qui a pour effet de provoquer encore plus de cloisonnements. Il faut arrêter de faire de la musique pour musiciens de la même chapelle ou du même clan. Et dire que j'ai été à deux doigts de tomber là-dedans, il y a une bonne vingtaine d'année ! »

Un saxophoniste de 51 ans

« J'ai tout sacrifié pour faire ce métier. Mais je souffre du manque de solidarité des musiciens entre eux. Dois-je regretter aussi un manque ou non-respect de réglementations ? Si l'on refuse de jouer pour moins ou au black, un autre groupe acceptera. J'ai le sentiment que les médias ne nous aident pas, voire nous plombent (critiques, radios, etc.). Je condamne enfin la frilosité des programmeurs envers les fabuleux artistes français. À part ça, tout va très bien, merci ! »

Un saxophoniste de 33 ans

Quelques réflexions personnelles d'une chanteuse de jazz



La concurrence des musiciens : le *dumping* est un problème classique quand l'offre de musiciens excède la demande et lorsqu'il n'y a pas d'organisation solidaire entre les musiciens pour décider de minima de salaires et de conditions d'emploi équitables. De plus en plus de musiciens acceptent des conditions de rémunération de plus en plus basses : cachets faibles ou paiements à la recette non déclarés, non-remboursement des frais de déplacements. Les organisateurs prennent l'habitude de ces tarifs. Ils ne respectent plus l'expérience, le cursus et le parcours des musiciens qu'ils embauchent, sauf pour les têtes d'affiche.

Ex. : certains festivals osent proposer un cachet de 110 euros net et sans frais de déplacement pour les musiciens hors Paris. Si la réponse est non, il y en a dix derrière qui sont partants. Le plus souvent, les responsables de clubs ne déclarent qu'une partie des musiciens, paient à la recette ou règlent en liquide pour ne pas que cela leur coûte trop cher. Précision : les cachets (déclarés ou non) sont soit les mêmes qu'il y a 10 ans, soit inférieurs.

Que faire donc si l'on a envie de jouer ? Le musicien se trouve condamné à prendre la casquette de « **commercial** » ou de **spécialiste en rédaction de dossiers de subventions**. On nous demande de remplir une salle grâce à notre carnet d'adresses. Or nous n'avons pas de « mailing list » extensible. À l'exception de la « vedette », le musicien qui s'en sort le mieux est, soit un bon *sideman*, soit quelqu'un qui a beaucoup de contacts, d'amis ou d'élèves qui viennent à ses concerts. À cette condition, il a quelque chance d'intéresser un programmateur et d'être (re)programmé.

Les jeunes musiciens sortant des écoles sont de plus en plus nombreux. Il est à l'évidence formidable qu'il y ait aujourd'hui une telle pépinière de jeunes talents dont le niveau musical ne cesse de monter. Mais le nombre de lieux où ils pourraient s'exprimer n'augmente pas au même rythme. Loin de là !

La concurrence des amateurs : de plus en plus de clubs programment des amateurs qui coûtent peu cher et remplissent bien les salles, car ils sont peu souvent invités à s'y produire. Ils viennent pour la plupart des professions libérales et bénéficient de tout un réseau d'amis avec de bons revenus. Certaines agences d'évènementiel embauchent de plus en plus des groupes composés d'amateurs, soit en totalité, soit pour partie. Cela leur permet de vendre les orchestres moins chers puisqu'ils ne déclarent que les intermittents. Ce « panachage » est, pour une minorité d'agences, le seul moyen de faire travailler de vrais intermittents, mais, pour d'autres, ce n'est que du *dumping* triomphant.

La diminution du nombre des scènes de jazz à Paris : ces « carrés du jazz » qu'étaient Saint-Germain, Montparnasse et Saint-Michel

sont sinistrés. Autre signe attristant : la disparition à Paris de clubs comme la Fontaine, le Franc-Pinot ou les 7 Lézards qui pouvaient être des laboratoires de création.

La diminution des programmeurs amoureux du jazz : l'objectif de rentabilité passe trop souvent bien avant la qualité de la musique, le respect du musicien ou l'envie de faire découvrir des talents inconnus. Il est évident qu'il faut qu'une scène de jazz puisse gagner de l'argent. Mais cela peut se faire avec respect. Nous offrons « nos tripes », pas un produit de consommation courante. Je préfère aujourd'hui chanter pour moins cher, mais chez un patron qui va m'accueillir correctement et dont je sais qu'il apprécie ma musique. Heureusement il en reste encore !

La mainmise des grosses maisons de disques : les labels importants ne prennent plus de risques. Comme les agents, ils cherchent à récupérer des artistes déjà développés. Il est donc difficile pour un musicien sans soutien de pouvoir émerger et se faire repérer par les médias. Beaucoup d'artistes se sont vu récemment remerciés par leur maison de disques. Celles-ci sont à la recherche du bon coup marketing en lançant des artistes très jeunes et oubliant, du coup, tous ceux qui se sont construits sur la durée une vraie identité musicale.

L'attribution et la diminution des subventions : pour obtenir des subventions pour un CD, il faut être distribué. C'est impératif. Or, la plupart du temps, on ne peut être distribué ou trouver une maison de disques qu'à la condition d'avoir déjà enregistré le projet (donc payé le studio et les musiciens). Car, quand il s'agit d'un contrat de licence, on nous demande toujours le projet fini. Mais une fois qu'il est enregistré et que l'on a pu décrocher un distributeur (souvent un ou deux ans plus tard), il est trop tard pour des subventions. Il faudrait pour cela antidater le studio et le paiement des musiciens.

Beaucoup de choses sont **plus difficiles et plus chères pour un intermittent**. Comme trouver un logement avec notre statut incertain, une assurance-crédit immobilière ou une nounou pour la garde de son enfant.

Conséquences : pour maintenir leur niveau de vie, les musiciens sont obligés de travailler dans des domaines de plus en plus divers : évènementiels, cours, démarchages, séminaires, etc. Nous devons souvent tout gérer par nous-mêmes : le démarchage pour « trouver des dates » et toutes les formalités que cela implique. Du coup, nous avons moins de temps pour nous consacrer à nos projets personnels, répéter, rencontrer d'autres musiciens. Mon emploi du temps est aujourd'hui tel qu'il ne me reste que 15 % de ce temps si précieux pour faire vraiment de la musique. J'aime le jazz et les valeurs qu'il véhicule. J'espère que cela pourra continuer encore longtemps.

Isabelle Carpentier